

<https://divergences.be/spip.php?article346>



Anonyme

Jennar à Montauban

- Archives - Archives Générales 2006 - 2024 - 2007 - NÂ° 6 (Mars/March 2007) - International - France - Les élections -

Date de mise en ligne : mercredi 28 février 2007

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

23-09-2006

[<https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L136xH400/aa18-4448c.jpg>]

Toujours passionnant, toujours pédagogue, toujours honnête l'ami Jennar, mais cette fois il lui fallait intervenir sur des questions électorales (le référendum n'était pas une élection ordinaire) et j'ai eu la sensation qu'il atteignait ses limites. Belle démonstration sur la victoire du non devant déboucher sur une présence à la présidentielle et aux législatives avec un programme porteur de l'alternative. Après un positionnement en faveur du non, il fallait construire un programme. Belle démonstration mettant en valeur les deux points « dont nous savions » que ça serait un défi : le rapport au PS et la désignation de la personne candidate.

1)

Le rapport au programme : Jennar est heureux que les collectifs du non aient pu survivre en construisant une charte permettant d'aller vers un programme de gouvernement. Il mesure les difficultés pour mettre tout le monde d'accord sur une position au sujet de l'énergie ou de l'Europe (Jennar n'oublie jamais les sujets qui fâchent). Ce programme en serait à 98 propositions et il est toujours en discussion. Une question a été posée sur ce point et a permis à Jennar de refaire une autre belle démonstration sur la « défense » des services publics qui, quand il s'agit de la télévision, ne valent pas mieux que le service privé.

2) Le rapport au PS et la discussion avec la LCR (trois intervenants dans la salle). Pour Jennar le PS ne peut même pas se transformer de l'intérieur comme espère le faire le PRS (où cependant beaucoup de membres ne sont plus au PS) et le texte des collectifs est devenu très clair sur cette analyse politique de ce parti (personne ne parlera du second tour). Mais Jennar répondra partiellement aux exemples précis donnés par le responsable de la LCR au sujet du PCF : le cas du sommet de la gauche le 8 février, et la décision pour les municipales de Bordeaux de reconduire, dès le premier tour, une alliance classique avec le PS. Jennar a répondu seulement sur le second point : « on ne peut pas demander à tout le monde d'être au point en même temps » pour dire qu'à Bordeaux l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Il ne dira rien sur le sommet de la gauche. Sincèrement, qui peut penser qu'aux municipales de 2008 le PCF ne va pas reconduire, dès le premier tour, des alliances avec le PS, comme il l'a fait en 2004 dans la très grande majorité des régions ?

Or, à la différence de la présidentielle, où il est difficile de se mettre d'accord sur un nom, aux municipales comme aux régionales la constitution de listes unitaires est plus facile pour laisser une place à chaque sensibilité ! Dans le rapport avec la LCR Jennar rappelle qu'on peut compter sur la minorité ce qui a eu pour effet de crisper un membre de la LCR de Toulouse. (a)

3) Les candidatures : il n'a cité aucun nom. Son principe : « trouver la personne qui peut le mieux rassembler les électeurs du non du 29 mai ».. Un principe qu'il oppose au principe « blessant pour les partis politiques » : « que ce ne soit pas un porte-parole de parti ». Sauf qu'il constate clairement (sans dire le nom de celui qu'il soutient) qu'il faut quelqu'un qui ne soit pas porte-parole d'un parti pour rassembler largement ! Beau travail pédagogique qui le conduisit à oublier une question : « comment sera choisi le candidat ? ». Rappelé à l'ordre, il précisa qu'il n'a pas de réponse (b). La prochaine réunion du 14 octobre se penchera sur la question et il appartient à chacun de dire son point de vue. Or il a une réponse car pour moi : « trouver une personne qui peut le mieux rassembler » signifie dans sa bouche trouver la personne qui peut le mieux rassembler les dirigeants politiques. Donc les auto-déclarés dirigeants des collectifs sont les mieux placés pour cet exercice d'équilibre. Entre

Bové et Buffet il a proposé Salesse (mais j'insiste il n'a jamais cité un nom) qui peut faire l'équilibre (Salesse avait rappelé à Montauban ses exploits dans le gouvernement Jospin aux côtés de Gayssot et il vient de la LCR). Comme Jennar est intelligent, il sait très bien que si on demande à la base des comités, deux noms seraient en pointe : Buffet et Bové, mais le « peuple » risque d'être maladroit. Qui, dans la salle, à part les initiés, connaissait les 6 noms en piste : Braouezec, Buffet, Bové, Autain, Salesse, Besancenot correspondants, à un nom près, à ceux cités depuis six mois par ylvia Zappi dans Le Monde ? N'était-il pas l'heure, devant une telle assemblée, de les évoquer ?

Mieux, les organisateurs ne pouvaient-ils pas distribuer un petit papier à l'entrée pour qu'à la sortie les gens inscrivent un nom afin d'avoir un aperçu INDICATIF du vote dans une situation plus large qu'entre professionnels de la politique ? Mais chacun était là surtout pour écouter (c)

Il y a eu une question hors sujet, la mienne. En septembre 2003, il y a eu les comités Ramullaud qui sont tombés à l'eau. Ensuite il y a eu les collectifs du non qui sont devenus les collectifs du 29 mai, ces derniers sont morts (mais personne ne veut le dire). En effet les collectifs du 29 mai à la grande joie du PCF et de la LCR ne devaient pas discuter de questions électorales puisqu'il y avait, pour être unitaire, des syndicats et ATTAC (qui ne peuvent s'engager dans des élections partisans). D'où la lettre de Jennar le Premier mai 2005 : « ça suffit ». Lettre qui donna lieu à la naissance des collectifs unitaires où, pour une bonne part on retrouve les mêmes qu'au collectif du 29 mai, mais qui ne discutent

pas des mêmes choses, puisque enfin on aborde les sujets « que nous savions difficiles ». Des personnes sur cette liste peuvent peut-être me renseigner mais il me semble qu'une nouvelle mouture de la charte anti-libérale devait être travaillée en cette rentrée .

Bref, ne faudrait-il pas plutôt appeler à la création d'une nouvelle force politique (sous-entendu en même temps une nouvelle forme de force politique) ? Par exemple, sur le plan financier comment fonctionnent les collectifs ? Le Tarn-et-Garonne a envoyé 5 délégués, qui a payé ? (4 communistes et un non-communiste qui ne payant pas le train peut faire le voyage gratuit). J'ai donné l'exemple du Brésil où on vote bientôt : contre la dérive de Lula des personnes ont créé un nouveau parti le PSOL qui fera peut-être entre 10 et 15% aux prochaines élections. A l'inverse d'Yves Salesse, Jennar accepta de répondre sur la démarche : « il ne faut pas mettre la charrue avant les boufs », « il ne faut pas brusquer les partis existants » « c'est en marchant que le chemin se fera ».

Je ne suis convaincu par aucun des trois arguments. C'est mettre la charrue avant les boufs que de vouloir construire une présence électorale sans structure claire (pour moi l'AMP aurait dû naître avant les régionales : elle est née après c'est déjà ça, et les Verts qui avaient été partie prenante firent barrage à cette nouveauté). Vu le système de financement des partis devenus propriétaires d'un électorat (grâce à l'Etat), toute nouvelle force brusquera TOUJOURS non les militants des partis mais les dirigeants des partis !

Et si, philosophiquement, je pense que le chemin se fait toujours en marchant (et que le chemin vaut plus que le final), pour marcher je préfère ne pas être parachuté dans la forêt vierge.

Donc nous sommes condamnés à aller de collectifs en collectifs (d), des collectifs qui resteront de peu de poids par rapport aux partis (pensez aux finances), partis qui induisent des querelles où il faut couper les cheveux en quatre. Je reconnais la valeur des partis (la preuve j'en souhaite un nouveau qui puisse rassembler

l'alternative) mais depuis vingt ans ils bloquent la naissance d'une alternative, en conséquence, nous sommes dans le cas où le chien d'aveugle demande la direction à suivre à son maître. Avouez que ce n'est pas simple !

a) Christian Picquet de la minorité LCR nous l'avons connu actif avec la CAP dans la construction d'une alternative autour de 1994-1995 mais rien ne s'est fait et il est resté LCR, une LCR plus que jamais soucieuse de défendre son identité.

b) Dans Politis il y a une réponse de Paul Lacaze PCF de Toulouse : « Si nous n'arrivons pas à un consensus pour le choix du candidat, j'opterai comme beaucoup d'entre nous, pour que ce soit les collectifs locaux qui tranchent par un vote ». Jennar répond par avance qu'il n'y a pas de corps électoral. Car il y aurait des comités, des militants pour mener la campagne mais pas de corps électoral sauf que sur ce point un membre du PCF du TetG m'a expliqué qu'avec un vote le PCF l'emporterait aisément vu son implantation. Je ne sais si Paul Lacaze est le secrétaire fédéral du PCF 31 mais je préfère sa solution à l'arrangement entre chefs à condition que le scrutin soit organisé dans la transparence.

c) Dans la salle, parmi les 300 présents, treize intervenants : dix hommes, trois femmes (trois hommes à la tribune). Trois membres de la LCR (un ne le mentionne pas), Deux membres de l'AMP (ils ne le mentionnent pas), Cinq membres du PCF (un ne le mentionne pas). Donc trois membres seulement ne sont pas des membres de partis politiques dont deux femmes. La dernière évoqua deux questions : « il faut sortir des clivages du passé » « il faut montrer sur quels moyens on se s'appuie pour nos réformes ». Avec l'appel classique au besoin d'espoir. Les applaudissements dans la salle ont eu tendance à me faire penser qu'une fois encore entre les querelles politiciennes classiques et le souhait des participants il y avait un fossé, sauf que le souhait en question n'est pas organisé. Pas d'interventions de dirigeants syndicaux (peu étaient présents). Pas d'intervention des verts de gauche. Pas de minoritaires de la LCR.

d) Je n'ai pas voulu être méchant avec Jennar mais il y avait aussi la question de l'IPRD. Celui qui le présenta à la tribune, membre de l'IPRD, ne mentionna pas cette organisation. Jennar lui-même fit comme si elle n'existait pas. Je suppose donc qu'elle n'existe déjà plus. J'ai payé ma cotisation, et suivant les statuts proposés un projet d'appel a été envoyé pour discussion et depuis plus rien. L'IPRD serait-il le collectif mort-né le plus rapide de l'histoire ? François Simon qui apporta sa caution a-t-il une explication ? Car une fois de plus, se planter est une chose, ne pas en tirer les leçons c'est grave.